

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 04866  
Numéro SIREN : 348 789 868  
Nom ou dénomination : CINQ HUITIEMES

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2021 sous le numéro de dépôt 137804



2113794402



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS

**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
**PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : CINQ HUITIEMES

Numéro RCS : 348 789 868

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 1992B04866

Adresse : 10-12 R DE MONT LOUIS  
75011 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R137804 (2021 137944)

Date du Dépôt : 03/11/2021

- Type d'acte : Procès-verbal du conseil de surveillance

Date de l'acte : 07/07/2021

Décision 1 : Démission de président du conseil de surveillance

Décision 2 : Nomination de vice-président du conseil de surveillance

fait à Paris, le 3 novembre 2021

**CINQ - HUITIEMES**  
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
Au capital de 5 016 544 euros  
Siège social : 10/12 rue de Mont Louis, 75011 Paris  
RCS Paris 348 789 868

 **CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU 7 JUILLET 2021**

*L'an deux mille vingt et un, le 7 juillet à 10h*

Les membres du Conseil de surveillance de la société CINQ HUITIEMES se sont réunis en Conseil, 10-12 rue de Mont-Louis 75011 Paris, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

**Sont présents ou réputés présents :**

- Monsieur Gérard DELCOUR est présent,
- Monsieur Thierry MARIN est présent par moyens de téléconférence,
- Madame Nathalie MESNEL est présente.

La moitié au moins de ses membres étant présents ou réputés présents, le Conseil peut valablement délibérer.

- Monsieur Yann GENESTIER, délégué du Comité d'entreprise, régulièrement convoqué, est absent.

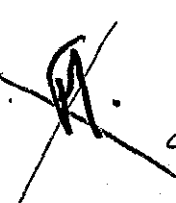
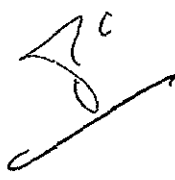
Monsieur Gérard DELCOUR rappelle que le Conseil de surveillance est réuni pour élire le Bureau du Conseil, les fonctions du Bureau étant arrivées à expiration à l'issue du dernier Conseil de surveillance, et M. Thierry MARIN ayant été nommé au Conseil de surveillance. Il est procédé au vote entre les membres du Conseil.

Le Conseil de surveillance, après en avoir délibéré :

- Nomme à l'unanimité Monsieur Gérard DELCOUR, né le 8 août 1946 à Paris (6<sup>ème</sup>), de nationalité française, demeurant 1 rue Félicien David 78110 Le Vésinet, aux fonctions de Président du Conseil de surveillance, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'issue du Conseil de surveillance qui se réunira au deuxième trimestre 2023 pour arrêter les comptes de l'exercice 2022.

Monsieur Gérard DELCOUR déclare qu'il accepte cette désignation et il fait savoir qu'il ne remplit pas le nombre de mandats de président de Conseil de surveillance supérieur au maximum légal, qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions de Président de Conseil de surveillance.

Le Conseil prend acte de cette déclaration.

RECEIVED  
JAN 10 1965

- Décide à l'unanimité, que durant son mandat, le Président aura tous les pouvoirs pour agir dans l'intérêt de la société CINQ HUITIEMES et, notamment, pour convoquer le Conseil et en diriger les débats, tout en se conformant aux limitations légales et statutaires, ainsi qu'à toutes limitations pouvant découler de mesures ou dispositions internes,
- Nomme à l'unanimité Monsieur Thierry MARIN, né le 7 juillet 1955 à Paris 20<sup>ème</sup>, de nationalité française, demeurant 43 rue Escudier à Boulogne Billancourt, aux fonctions de Vice-Président du Conseil de surveillance, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'issue du Conseil de surveillance qui se réunira au deuxième trimestre 2023, pour arrêter les comptes de l'exercice 2022.  
Monsieur Thierry MARIN déclare qu'il accepte cette désignation de Vice-Président du Conseil de surveillance.  
Le Conseil prend acte de cette déclaration.
- Décide à l'unanimité, que durant son mandat, la Vice-Président aura tous les pouvoirs que lui confèrent la loi et les statuts de la société CINQ HUITIEMES.

La séance se poursuit, et Monsieur Gérard DELCOUR préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Monsieur Thierry MARIN et Madame Nathalie MESNEL sont présents ou réputés présents en tant que membres du Conseil de surveillance.

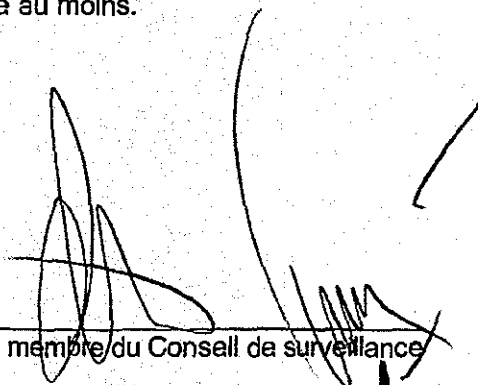
Madame Nathalie MESNEL assume les fonctions de secrétaire.

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

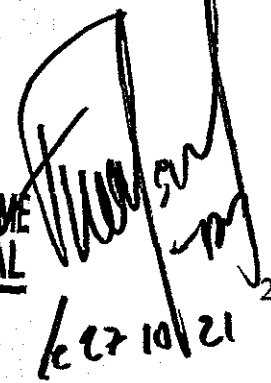
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance au moins.

  
\_\_\_\_\_  
Le Président  
Monsieur Gérard DELCOUR

  
\_\_\_\_\_  
Un membre du Conseil de surveillance



  
12/10/21

RECEIVED  
TAMMERSA  
12



2113794401



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE PARIS

**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
**PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : CINQ HUITIEMES

Numéro RCS : 348 789 868

Forme Juridique : Société anonyme

Numéro Gestion : 1992B04866

Adresse : 10-12 R DE MONT LOUIS  
75011 PARIS

Numéro du Dépôt : 2021R137804 (2021 137944)

Date du Dépôt : 03/11/2021

- Type d'acte : Extrait de procès-verbal

Date de l'acte : 30/06/2021

Décision 1 : Changement(s) de membre(s) du conseil de surveillance  
et renouvellement

fait à Paris, le 3 novembre 2021

923 4866



le 05 oct 2021  
[Signature]

**CINQ HUITIEMES**  
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 5 016 544 euros  
Siège social : 10/12 rue de Mont-Louis  
75011 PARIS  
348 789 868 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2021**

Graffe du nom  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

BE 3064 RNR de

3 NOV. 2021

Chq mcs

Sous le N° : R 13804

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin 2021, à 15 heures 00,

PN 07 024 non RACS  
via PNCs

Les actionnaires de la société **CINQ HUITIEMES**, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 5 016 544 euros, divisé en 20 228 actions de 248 euros chacune, dont le siège est 10/12 rue de Mont-Louis, 75011 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle dans les locaux de Grant Thornton 29 rue du Pont 92200 Neuilly-Sur-Seine, sur convocation faite par le Directoire selon lettre recommandée adressée le 14 juin 2021 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

**L'Assemblée est présidée par M. Gérard Delcour, en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.**

M. Hervé Godest et Mme Véronique Valette sont désignés comme scrutateurs.

Le Bureau ainsi constitué désigne Mme Céline Besnier, non actionnaire, comme secrétaire.

M. Olivier Bochet de la société GRANT THORNTON et M. Jean-Paul Retout de la Société POULIN RETOUT & ASSOCIES, Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettres recommandées avec avis de réception en date du 16 juin 2021, sont présents.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres recommandées de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- Les copies et avis de réception des lettres de convocation des Commissaires aux comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion du Directoire,
- Le rapport du Conseil de surveillance,
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

W P 03 3

SAINT LOUIS, MISSOURI  
JANUARY 10, 1901



- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le texte des questions écrites posées par les actionnaires en application de l'article L. 225-108 du Code de commerce,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Directoire,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise incluant ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes prévu à l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020** et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- **Renouvellement et remplacement de membres du Conseil de surveillance**
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Directoire et le rapport du Conseil de surveillance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.  
Un débat s'instaure entre les actionnaires.

W P OS 2 3

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

W F OS 3 3

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 18 870 voix ayant voté pour, 1 240 voix ayant voté contre, 58 voix s'étant abstenues, 60 voix étant absentes.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Gérard DELCOUR, Monsieur Jacques PELISSIER et Madame Nathalie MESNEL, viennent à expiration ce jour, décide :

- de renouveler le mandat de :  
Monsieur Gérard DELCOUR  
Madame Nathalie MESNEL

- et de nommer :  
M. Thierry MARIN en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Monsieur Jacques PELISSIER, dont le mandat n'est pas renouvelable.

pour une période de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Les membres du Conseil de surveillance, nommés ou renouvelés dans leur mandat, acceptent leurs fonctions et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 18 870 voix ayant voté pour, 1 298 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues, 60 voix étant absentes.



le 05 oct 2024  
Thierry Marin  
Président

W F

AS

3

RECEIVED  
JAN 10 1964  
U.S. AIR FORCE  
OFFICE OF THE  
JOINT CHIEFS OF STAFF  
WASHINGTON, D.C.

## SIXIEME RESOLUTION

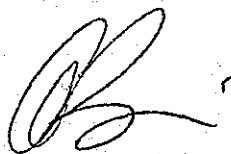
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 18 870 voix ayant voté pour, 1 298 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenue, 60 voix étant absentes.

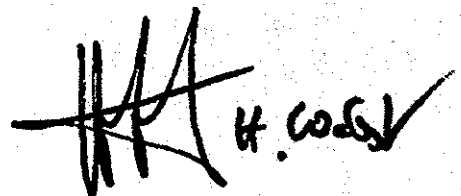
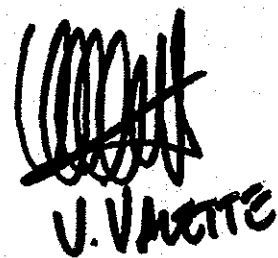
Le Président,



La Secrétaire,



Les deux Scrutateurs,

  
H. COSSY  
V. VARETTE